Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-200062974-20251215-25121509-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Date de convocation : 4 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 27

Etaient présents :

Bernard QUILLEVERE, Maire, Sylviane LAI, Maire déléguée de Milizac, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Marie-Jeanne MARC, Bernard BRIANT, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Stéphane BEGOC, Yohann CARADEC, Hubert DENIEL, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Michel LABBE, Nathalie LE CALVE, Anthony MINOC, Eric PALLIER, Florence PHILIP, Peggy ROZYNEK, Danielle SANJOSE, Agnès KERBRAT, Céline LAMOUR, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :

Véronique PROVOST, pouvoir à Gaëlle AUFFRET
Jean-Pierre LANDURE, pouvoir à Marie-Jeanne MARC
Elisabeth LE BERRE, pouvoir à Stéphane BEGOC
Olivier CAVEAU, pouvoir à Hubert DENIEL
Jean-Christophe PICART, pouvoir à Bernard QUILLEVERE
Erwan GAGNON, pouvoir à Céline LAMOUR
Céline KEREBEL, pouvoir à Agnès KERBRAT
François KERNEIS
Nathalie PERROT

Secrétaire de séance : Gwenn DESPLANCHE

25.12.15.09 ENVIRONNEMENT & URBANISME – RESULTATS DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET POURSUITE DE LA DEMARCHE

En application de la délibération n°25.10.06.02 du 6 octobre 2025, nous avons confié au bureau d'études ECR Environnement le soin de procéder à des sondages visant à identifier de potentielles zones humides sur les 11,5 ha dévolus à notre urbanisation future (coût des sondages et analyse : 11 080 € HT).

Avec 3,8 % environ du zonage impacté, ces résultats ne remettent pas en cause l'économie générale de nos prévisions de développement :

Secteur	*Surface des parcelles sondées en m²*	*Surface zones humides identifiée en m²*	*Pourcentage surface impactée*
Croas ar Roue	60 475	0	0
Goarem Goz	29 000	3265	11.26%
Pen ar Guear -	12 192	1060	8.69%

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-200062974-20251215-25121509-DE

Guipronvel			
Pont Per	12 180	0	0%
TOTAL *(estimation)*	113 847	4325	3.8%

Cette démarche préventive permet, en localisant les zones humides, de mieux les protéger en les sanctuarisant, mais aussi d'éviter d'y envisager des aménagements incompatibles (voirie, habitat …). Ainsi, par exemple, des voies d'accès prévues à certaines Orientations d'Aménagement Programmées du futur PLU-IH sont à revoir. Les documents d'urbanisme, comme notre politique d'acquisition foncière, doivent donc en tenir compte.

Pour compenser cette perte de surface aménageable, il serait intéressant de poursuivre la démarche sur d'autres parcelles qui pourraient être reclassées en urbanisation future à moyen ou long terme. Par exemple, sous réserve de l'accord des propriétaires, des investigations pourraient être conduites sur une parcelle localisée à Guipronvel susceptible de nous permettre d'améliorer la circulation des piétons dans une logique de sécurité routière.

Compte-tenu des crédits disponibles sur cette opération « investissement - réserves foncières » (soit environ 10 000 €), il n'est pas nécessaire de voter une décision modificative pour financer ces sondages supplémentaires.

Vu l'avis de la commission d'urbanisme et de la commission des finances, il vous sera proposé de donner délégation à M. le Maire pour poursuivre cette démarche d'identification préventive de zones humides dans la limite des crédits disponibles en « investissement - réserves foncières ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à la majorité.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 15 décembre 2025

LE MAIRE

Bernard QUILLEVERE